

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU JEUDI 15 MARS 2012

L'an deux mil douze, le jeudi 15 mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Michel LEGOURD, Maire.

Etaient présents : M. Jean-François GIRARD, Mme Marie-Thérèse LEGOURD, Mme Annick LELIÈVRE, M. Arnaud CORBEAU, M. Benoît MORCHOINE, Mme Sophie FOUCHER, M. Lucien DUCHESNE, M. Jean-Michel DOUSSELIN, Mme Christiane COSSÉ.

Absents excusés : Mme Catherine ANDRE et M. Claude HENRY

Absents : M. Jean-Vincent BONIN, M. Maurice DELANOUE

Secrétaire : Mme Annick LELIEVRE

Pouvoir : Mme Catherine ANDRE pour M. Michel LEGOURD et M. Claude HENRY pour M. Michel LEGOURD.

ORDRE DU JOUR :

1. Vote des CA 2011
2. Vote des Comptes de Gestion 2011
3. Nouvelle charte de l'action sociale du CNAS (Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales)
4. Proposition de participation au financement de la protection complémentaire des agents communaux par la Mutuelle Nationale Territoriale (décret du 08 novembre 2011)
5. Demande d'autorisation d'implantation d'un établissement de nuit
6. Proposition d'engagement dans la formation d'un jeune en CAP petite enfance en contrat d'apprentissage par le Centre Interprofessionnel de formation d'apprentis
7. Etude de passage de randonnées mensuelles sur la Commune en quad
8. Travaux avancés dans les logements 18 rue Henry de Geoffre (Robussier) et 14 rue Henry de Geoffre (anciennement Mme Girard)
9. Acquisition épareuse Noremat
10. Travaux effectués dans les toilettes publics

Questions diverses et informations.

1. VOTE DES CA 2011

- Commune
- Camping
- Logements sociaux
- Lotissement de la Basinière
- Eau
- Assainissement

Votés à l'unanimité

2. VOTE DES COMPTES DE GESTION 2011

- Commune
- Camping

- Logements sociaux
- Lotissement de la Basinière
- Eau
- Assainissement

Votés à l'unanimité

3. NOUVELLE CHARTE DE L'ACTION SOCIALE DU CNAS

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la nouvelle charte du Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales qui intègre dans son exhaustivité la charte du correspondant qui existait déjà et comprend un volet nouveau sur les délégués locaux. Les missions et obligations de ces différents acteurs au sein de la collectivité au profit des bénéficiaires y sont précisées.

Le conseil municipal émet un avis favorable concernant cette nouvelle charte.

4. PROPOSITION DE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA PROTECTION COMPLEMENTAIRE DES AGENTS COMMUNAUX PAR LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que suite à la parution du décret du 08 novembre 2011 les collectivités locales peuvent participer financièrement à la protection sociale complémentaire de leurs agents.

Le conseil municipal souhaite avoir plus d'informations et d'éléments sur le sujet avant de prendre une décision.

5. DEMANDE D'AUTORISATION D'IMPLANTATION D'UN ETABLISSEMENT DE NUIT.

Le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'autorisation d'implanter un établissement de nuit sur la commune.

Les membres du Conseil Municipal ne semblent pas favorables au projet et décident d'attendre la relance des personnes concernées avant d'émettre un avis.

6. PROPOSITION D'ENGAGEMENT DANS LA FORMATION D'UN JEUNE EN CAP PETITE ENFANCE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE PAR LE CENTRE INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION D'APPRENTIS.

Comme chaque année, le Centre Interprofessionnel de Formation d'Apprentis propose aux collectivités de s'engager dans la formation d'un jeune en CAP Petite Enfance en contrat d'apprentissage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à cette proposition pour le moment et étudiera le projet ultérieurement.

7. ETUDE DE PASSAGE DE RANDONNEES MENSUELLES SUR LA COMMUNE EN QUAD

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il a reçu une personne intéressée pour emprunter quelques chemins de la commune afin d'agrandir le parcours de ses randonnées mensuelles en quad.

Les membres du Conseil Municipal émettent un avis défavorable.

8. TRAVAUX AVANCES DANS LES LOGEMENTS 14 ET 18 RUE HENRY DE GEOFFRE

Le Maire explique au Conseil Municipal que les travaux entrepris dans les logements situés 14 et 18 rue Henry de Geoffre sont bien avancés et seront terminés prochainement.

9. ACQUISITION EPAREUSE NOREMAT

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'acquérir une épareuse pour les travaux divers de la commune et notamment l'entretien des chemins.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

10. TRAVAUX EFFECTUES DANS LES TOILETTES PUBLIQUES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des travaux d'électricité ont été effectués dans les toilettes publiques.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS :

- Vente d'une parcelle de terrain à Madame Christiane CORIOLAND d'une superficie de 581 m² rue des A.F.N. lotissement du Bourg Neuf pour un montant de 38 € TTC le m².
- Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a rencontré deux personnes intéressées pour la construction de maisons passives, sur le terrain route de Vernou.
- Il est signalé des ornières rue de Veillas occasionnées par les véhicules de la Poste.
- Acquisition d'une remorque Bonnin par la Communauté de Communes pour un montant de 2 000 € TTC.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité.
- Monsieur le Maire sollicite l'aide du Conseil Régional dans le cadre du Contrat de Pays pour une subvention de 25% concernant l'aire de jeux.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

- Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de sa stratégie de développement à l'international, le groupe Vivendi envisage de créer un Pôle Télécommunications de premier ordre autour de SFR.
Pour cela, une opération de rapprochement entre la Société SFR et la Société Vivendi Télécom International doit avoir lieu et il est donc nécessaire d'acter le transfert du marché par le biais de la signature d'un avenant.

Les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable à la signature de cet avenant et votent à l'unanimité.

La séance est levée à 23h00.